

# Une période de gel s'annonce, pensez à protéger vos installations d'eau



Le gel peut faire d'importants dégâts sur les installations de plomberie et dans les habitations. Pour éviter ces désagréments et des frais importants, voici les principales précautions à prendre pour protéger vos canalisations et compteur d'eau.

## 1 - Compteur à l'extérieur : isolez-le correctement

Si votre compteur n'est pas situé dans un regard enterré spécialement conçu pour lutter contre le gel, protégez-le avec des plaques de polyuréthane ou de polystyrène. Evitez les matériaux qui absorbent l'humidité. Ils favorisent donc le gel et peuvent être détruits par les rongeurs.



## 2 - Compteur à l'intérieur : protégez-le du froid

Ne coupez pas complètement le chauffage en période de froid (choisissez au minimum la position « hors gel » de votre chauffage si elle existe).

Dans un garage ou une cave non chauffée, évitez les courants d'air. Utilisez des isolants du commerce pour protéger compteur et canalisations.



## 3 - En cas d'absence prolongée : vidangez votre installation

- ▶ Fermez le robinet d'arrêt général, puis ouvrez simultanément les robinets de votre installation, afin que l'eau présente dans les canalisations s'écoule.
- ▶ Ouvrez le robinet de purge (s'il existe, il est situé entre le compteur d'eau et vos robinets intérieurs) jusqu'à ce que l'eau ne coule plus.
- ▶ Refermez le robinet de purge ainsi que tous les robinets de votre installation.



Pour rappel, le compteur qui sert à mesurer votre consommation d'eau est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. Ainsi, la réparation ou le remplacement d'un compteur gelé pourra s'effectuer à votre charge. D'où l'importance de préserver vos installations.